



Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 octobre 2021

Chères adhérentes,

Nous vous avons réunies en conseil d'administration, afin de convoquer l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice commençant à courir le 1er novembre 2019 et clos le 31 juillet 2021. Cet exercice plus long que prévu s'explique par les difficultés que nous avons rencontrées pour nous réunir depuis plus d'un an.

Les textes en vigueur et nos statuts nous permettent cette tolérance, d'autant que les comptes de cet exercice élargi sont simples à présenter (ils figurent dans le dossier de consultation).

Lors de ce conseil, i) Laurence Galinowski, présidente, vous présentera le rapport moral, ii) Solange Châtillon, Trésorière, le rapport financier, iii) le rapport sur Caritas vous sera lu, car Marie-Pascale de Drouas ne pourra être des nôtres et vous serez appelées à voter sur ces trois rapports.

Nous vous proposerons également de renouveler le mandat d'administrateur de Christiane Recouly, Bérangère Brunel, Dominique Sanders, Roselyne Vidal Saint André, Marie-Pascale de Drouas et Laurence Galinowski ainsi que celui de la Religieuse Provinciale de la Société du Sacré-Cœur de France, ou sa déléguée, qui aura été désignée et de nommer au Conseil d'Administration Catherine de Rosny et Solange Châtillon. Ces mandats commenceront à courir le jour de l'assemblée et s'achèveront lors de la prochaine assemblée.

Le conseil introduira ensuite Patricia Boscassi que notre Bureau a eu la joie d'accueillir le 18 mai dernier, sous réserve de ratification par le prochain Conseil d'Administration. Il vous sera ainsi demandé de ratifier cette nomination et nous espérons que vous voudrez bien l'accueillir également.

Si elle n'est pas ancienne élève du Sacré-Cœur, Patricia a été élevée dans la mouvance du SC par une mère ancienne du SC de Belgique. Puis professionnellement, car elle fut pendant 40 ans professeur de Français-Latin et de Théâtre au SC de Chatenay-Malabry. Maintenant à la retraite, elle reste en contact avec les diverses instances du Sacré-Cœur et notamment les religieuses.

Patricia aimerait proposer aux professeurs de l'Amicale de Sophie-Barat d'adhérer à l'Ufasc, ce qui correspond tout à fait au souhait du Bureau de créer davantage de liens avec les jeunes et les professeurs des établissements qui le souhaitent.

La parole sera ensuite donnée aux responsables d'Amicales et de Groupes d'Accueil, sachant que nous avons, au cours des mois passés, connu la dissolution de l'Amicale de Paris, celle de Poitiers, et du Groupe d'Accueil de Charente, Saintonge. Pendant de longues années leurs responsables ont animé leur groupe avec dévouement, générosité et intelligence. Qu'elles en soient remerciées de tout cœur.

Le montant des cotisations sera donné pour mémoire.

Il semble que les visites dans les amicales et les établissements du Sacré-Cœur seront à nouveau possibles et les membres du Bureau ont hâte de reprendre leur bâton de pèlerin.

Suivra une présentation des jeunes et de l'Ufasc à l'aube de 2022, ainsi que la Famille du Sacré-Cœur qui a évolué.

Un communiqué nous sera donné par les religieuses, qui vont connaître de grands changements dans leur organisation.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

Laurence Galinowski

et

Catherine de Rosny